

# JOURNAL COMMUNAL DE LAVEISSIÈRE

PRINTEMPS 2023



## DU NOUVEAU AUX P'TITS VALLAGNOUS

La micro-crèche a effectué plusieurs travaux au cours de l'année dernière : restauration du sol synthétique de la cour et installation de dalles d'insonorisation au plafond. Un interphone et une porte permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite seront prochainement installés.

En raison du changement de statut de la structure en micro-crèche, les horaires d'ouverture des P'tits Vallagnous ont été élargis : du lundi au jeudi, de 7 h 15 à 18 h 45, et le vendredi, de 7 h 15 à 18 h 15. La structure sera fermée la semaine de l'Ascension, trois semaines en août et pour les vacances de Noël.

## INFORMATIONS AUX HABITANTS



**L'agence postale communale** passe à ses horaires de basse saison. Du 15 mars au 30 juin, elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h, à la mairie de Laveissière.



**Etat civil de cet hiver :**

Décès : Georgette Junisson, née Fourgoux, le 24 février 2023  
Raymond Viguès, de la Chassagne, le 13 mars 2023



**La déchetterie** intercommunale de Neussargues passe aux horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre. Elle sera ouverte du lundi au samedi, de 13h30 à 18h30.



**La pêche au plan d'eau** de Laveissière est ouverte toute l'année, de 7h au coucher du soleil (les mercredis sont réservés aux enfants). Les prises sont limitées à 6 truites par jour et par pêcheur (taille 23 cm). Les cartes de pêche sont en vente au bar Le Cristal et dans les offices de tourisme du Lioran et de Murat. Les tarifs sont quelque peu modifiés (panneau d'affichage à consulter à l'entrée du lac).



**Les inscriptions scolaires 2023-2024** se dérouleront en mairie (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture EDF, déclaration d'imposition datant de moins de 3 mois). Pour les enfants nés en 2020 et qui vont rentrer en petite section de maternelle, l'école est dorénavant obligatoire à partir de 3 ans. Cependant, un aménagement du temps scolaire est possible pour les après-midis. Vous pouvez contacter les enseignants au 04 71 20 10 93.



**Le recensement militaire** est obligatoire pour les jeunes de 16 ans. Il doit se faire à la mairie. Une attestation est remise et sera nécessaire lors de certaines démarches administratives.



**L'accès à l'intérieur de la Roche percée** est toujours interdit temporairement par arrêté municipal, pour des mesures de sécurité. Néanmoins, le chemin reste ouvert aux randonneurs.



**Des portes ouvertes** seront organisées à la crèche et à l'école le 25 mars de 10h à 12h pour faire découvrir les établissements et échanger sur les modes de fonctionnement et les projets.



**Des formations au BAFA** pour devenir animateur seront organisées au chalet des Galinottes du Lioran, par la Ligue de l'Enseignement du Cantal, du 8 au 15 avril pour la formation générale et du 8 au 13 avril pour l'approfondissement. Inscriptions au 04 71 48 42 58.



**Les prochaines élections** seront les européennes en 2024. Néanmoins, les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire tout au long de l'année. Pour être inscrit sur les listes, un électeur doit : soit y habiter, soit y payer des impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, CFE), soit y être gérant ou associé majoritaire ou unique. Les électeurs de moins de 26 ans peuvent voter sur la commune de leurs parents, même s'ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).



**De nouveaux emplacements** pour les bacs à ordures ménagères ont été aménagés par Hautes Terres Communauté dans une démarche d'optimisation des tournées de collecte des ordures ménagères. Sur notre commune : nouvelle organisation et changement de mode de collecte. Dorénavant des conteneurs sont à disposition sur des points de regroupement. Vous avez reçu individuellement un plan d'implantation des points de collecte vous concernant. Certains nouveaux points de collectes vont être aménagés prochainement. Pour toute information complémentaire, allez sur : <https://www.hautesterres.fr/gestion-des-dechets>



**Le paiement des factures** à la mairie (cantine, frais de secours, eau, etc.) est possible en ligne. Munissez-vous de la facture et rendez-vous sur : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

JE RÉDUIS MA QUANTITÉ DE DÉCHETS.

JE FABRIQUE MON COMPOST QUI A DE LA VALEUR !

**Déchets verts**  
(azotés)

Épluchures de fruits

Épluchures de légumes

Sachet de thé

Déchets verts  
(en petite quantité)

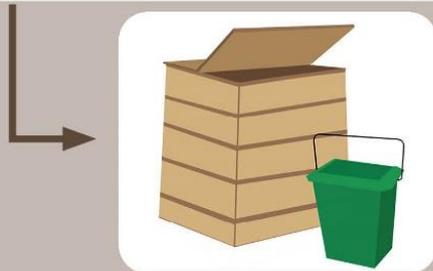
Marc de café

Coquilles d'œuf pilées

Fleurs fanées

+

**Déchets bruns** (carbonés)



=



Je composte pour nourrir mon jardin : c'est un amendement très riche qui favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus.

Et en plus, il est gratuit !

## Les interdits

Restes de viande, poisson, plats cuisinés

Litière de chat

Cendres

Sacs biodégradables et compostables

Déchets résineux

Graisse

(ils contiennent un pourcentage de plastique qui se retrouvera dans votre compost)

Achetez votre composteur individuel en bois de 512 litres (27 €) au SYTEC : 04 71 60 72 64

## LES NOUVELLES DE LA COMMUNE



**Le Club des Sports du Lioran** a relancé son activité cet hiver avec pour objectif d'organiser et soutenir l'organisation d'animations et d'évènements de sports outdoor au Lioran. Au programme : sorties ski de rando, raquettes, trail, ski de fond, etc. Renseignements à [cdslelioran@gmail.com](mailto:cdslelioran@gmail.com)

**Le Clap15** a organisé des ateliers vidéo avec les écoliers de Laveissière dans le cadre des Temps d'Activités périscolaires. Les enfants ont réalisé avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux une petite vidéo qui sera présentée prochainement aux familles et au cinéma de Murat cet été.



**La restauration du chemin de croix** de l'église est enfin achevée. Elle a permis de découvrir la signature du dessinateur : Goidefroy Engelmann, imprimeur de référence pour les ouvrages d'art et d'histoire du XIXe siècle. Sa repose est prévue en août 2023.

## CONNAISSEZ-VOUS L'ATEMR ?

C'est une association d'insertion par l'activité économique qui intervient sur le secteur de Riom-ès-Montagnes et de Murat. Elle a une double mission :

- Accompagner les personnes en recherche d'emploi dans leurs démarches, leur proposer des heures de travail et les aider à formuler un projet professionnel ;
- Proposer les services de ces personnes aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises qui en font la demande.

Les missions de ces personnes salariées sont : l'entretien des locaux et du linge, la cuisine, l'entretien des espaces verts, du petit bricolage, des tâches saisonnières, etc.

Vous recherchez un emploi ou vous avez besoin de personnel ? Contactez l'ATEMR au 09 73 62 70 23 ou à [atemr15@yahoo.fr](mailto:atemr15@yahoo.fr), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



## IDÉE RANDO – LE BOIS DE VEYRIÈRE

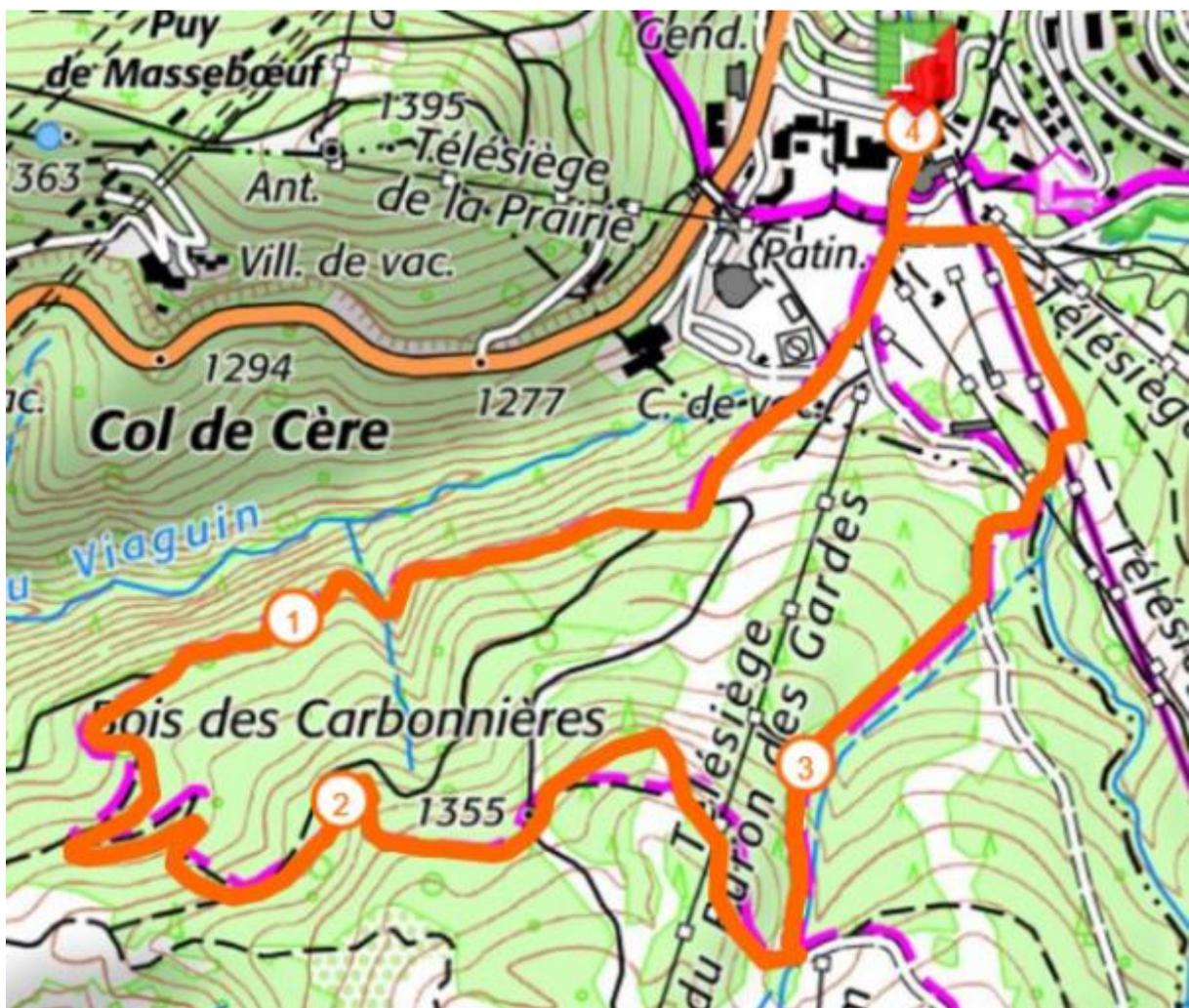
Ce parcours, partant du cœur de la station du Lioran, vous conduira au travers de la forêt du Lioran. Il débouche à son point culminant sur un panorama des sommets environnants.

Balisage : bleu

Durée : 1h15

Distance : 4.0 km

Dénivelé : 253 mètres



## L'AGENDA DU PRINTEMPS

Ces animations sont susceptibles d'évoluer depuis la date de publication.

### Chasse aux œufs à Laveissière

Le 1<sup>er</sup> avril à 15h

Chasse aux œufs déguisée pour les enfants. Rendez-vous à la salle des fêtes. Participation de 2€.

○ Association des Parents d'Elèves



### Printemps des cimetières à Laveissière

Le 13 mai à 11h

Visite commentée du cimetière sur la symbolique funéraire, les tombes des Poilus et l'histoire locale.

○ Réservations au 06 47 13 67 96 - Gratuit



### Journées Européennes des Moulins à Chambeuil

Le 20 mai à 16h

Visite commentée du hameau et de son moulin. Rdv sur le parking à gauche de l'entrée du hameau.

○ Réservations au 06 47 13 67 96 - Gratuit



### Feu de la St-Jean à Grand-Champs

Le 10 juin

Repas cuit au four et buvette pour fêter l'arrivée des beaux jours.

○ Comité des fêtes – 06 30 11 19 10



### UTPMA au Lioran

Le 17 juin

Grand Trail du Lioran au départ du Lioran et toujours le passage de l'Ultra Trail du Puy Mary

○ UTPMA – 04 71 49 02 97



### **Mairie de Laveissière**

04 71 20 04 42 - secretariat@laveissiere.fr

8h30-12h du lundi au vendredi

13h30-17h30 le lundi et le mercredi

13h30-16h30 le vendredi

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

### **Commission Communication**

Nadine Rodier, Alexandre Albisson,  
Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay.

